



École  
**Madeleine-  
Brousseau**

**Projet de procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Madeleine-Brousseau  
tenu le mercredi 28 mars 2018, à 18 h 30, au salon du personnel**

Julie Mazerolle, présidente, Nicole Vaillancourt, parent, Maxime Bazinet, représentant au Comité de parents, Alain Boissé, substitut au Comité de parents, Samuel Busque, parent, Annik Paradis, enseignante, Chantal Beauclair, enseignante, Josée Monfils, enseignante, Julie Roy, technicienne au service de garde, Marie-Claude Grignon, secrétaire d'école, Éric Lemieux, directeur

Invitée : Madame Sabrina Angélischan, stagiaire de madame Beauclair, madame Amélie Paré, membre de l'OPP

Observatrice : Madame Karine, directrice adjointe à l'école Madeleine-Brousseau

1. Mot de bienvenue

Madame Julie Mazerolle, présidente, ouvre la rencontre, il est 18 h 30. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de madame Annik Paradis.

CÉ-31-2017

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 24 janvier 2018

Le procès-verbal est adopté sur proposition de madame Chantal Beauclair.

CE-32-2017

4. Parole au public

Le point 15 sera traité maintenant. Madame Amélie Paré, parent membre de l'OPP fait un suivi de l'aménagement de la bibliothèque. Elle explique les démarches entreprises par les membres de l'OPP pour rendre ce lieu plus agréable. Monsieur Lemieux et madame Mazerolle apportent un



complément d'information. Un échange entre les membres s'ensuit. Il est convenu qu'une lettre de remerciement sera acheminée aux membres de l'OPP pour leur excellent travail.

#### 5. Parole à la technicienne du service de garde

Madame Julie Roy, technicienne au service de garde, dresse le bilan du mois de mars.

- Dans le cadre du programme Boks, visite de Kim St-Pierre et Nicolas Boulay;
- Un tournage pour le programme Boks se déroulera à l'école Madeleine-Brousseau
- Début du compost à la période du midi;
- Même nombre d'inscriptions que l'année dernière.

#### 6. Parole au directeur informations

Monsieur Lemieux présente quelques points d'information :

- Il présente le dossier « Plan d'engagement vers la réussite »;
- Il fait un suivi sur les mauvaises créances;
- Réaménagement de la cour avec du gazon synthétique;
- Intervention circulation; suite à certains accrochages entre véhicules et à une vitesse trop élevée, une campagne de sensibilisation sera élaborée afin que le stationnement soit un lieu sécuritaire;

Madame Bédard présente les dossiers du parlement des élèves :

- Collecte d'attaches à pains et goupilles pour la Fondation Clermont-Bonnenfant
- Plantation d'un arbre dans le cadre d'une journée de l'environnement

#### 7. Parole au représentant du Comité de parents

Monsieur Bazinet, représentant au Comité de parents, présente les sujets abordés lors de la dernière séance de ce comité tenue le 22 mars dernier.

- Consultation sur le « Projet de Règlement permettant aux commissaires de participer à distance à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de télécommunication »

- Consultation sur le « Projet de Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes »
- Consultation sur le « Projet de Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève » devront également être adoptées par la CSP

8. Répartition des minutes d'enseignement (approbation)

Monsieur Lemieux présente ce dossier. Pas de changement pour les 2 ordres d'enseignement.

Sur proposition de madame Chantal Beauclair, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-33-2017

9. Choix de la compagnie pour les photos scolaires de septembre 2018 (approbation)

Monsieur Lemieux présente ce dossier. Un échange s'ensuit entre les membres du CÉ. Les membres décident de ne pas prendre une ristourne-école, mais d'opter pour un rabais aux parents. Les membres choisissent le studio de photographies Enfant Klik.

Proposée par monsieur Maxime Bazinet-, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-34-2017

10. Critères de sélection de la direction d'établissement – Année 2018-2019 (approbation)

Avant de procéder à la lecture de ce point, monsieur Lemieux se retire. Il est 19 h 11. Les membres font la lecture du document. Ensemble ils dressent la liste des critères de sélection de la direction d'établissement 2018-2019 qui sera par la suite acheminée à la direction générale.

Proposée par monsieur Alain Boissé, la proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-35-2017

11. Projet de Règlement permettant aux commissaires de participer à distance à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de télécommunication (consultation)

Monsieur Lemieux présente le dossier. Monsieur Bazinet apporte un complément d'information.

Considérant que la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016, rend nécessaire que des modifications de concordance soient apportées au Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication.

Considérant que ce règlement est adopté conformément à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que la Loi sur l'instruction publique, prévoit que la modification de ce règlement nécessite la consultation de tous les conseils d'établissements des écoles et des centres (arts. 96.25, 110.13 et 392);

Considérant que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a autorisé la tenue d'une consultation au sujet du projet de Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance du Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication modifié, lors de sa séance ordinaire publique du 13 mars 2018;

Considérant la présentation faite par le directeur et les échanges tenus lors de la rencontre;

Il est proposé par monsieur Alain Boissé

Que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées, avec les commentaires suivants :

Recommandation : Pouvoir utiliser des plateformes existantes afin de pouvoir voter secrètement à distance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-36-2017

12. Projet de Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (consultation)

Monsieur Lemieux présente le dossier. Monsieur Bazinet apporte un complément d'information.

Considérant que la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016, rend nécessaire que des modifications de concordance soient apportées au Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes.

Considérant que ce Code prend la forme d'un règlement et est adopté conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que la Loi sur l'instruction publique, prévoit que la modification de ce règlement nécessite la consultation de tous les conseils d'établissements des écoles et des centres (arts. 96.25, 110.13 et 392);

Considérant que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a autorisé la tenue d'une consultation au sujet du projet de Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes modifié, lors de sa séance ordinaire publique du 13 mars 2018;

Considérant la présentation faite par le directeur et les échanges tenus lors de la rencontre;

Il est proposé par Monsieur Samuel Busque

Que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées;

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-37-2017

13. Projet de Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève (consultation)

Monsieur Lemieux présente le dossier. Monsieur Bazinet apporte un complément d'information.

Considérant que la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique (L.Q. 2016, c. 26) adoptée le 17 novembre 2016, rend nécessaire que des modifications de concordance soient apportées au Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève.

Considérant que d'autres modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique au cours des dernières années doivent également être prises en compte et qu'il est aussi nécessaire de prévoir au règlement la nomination d'un substitut au Protecteur de l'élève;

Considérant que ce règlement est adopté conformément à l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que la Loi sur l'instruction publique, prévoit que la modification de ce règlement nécessite la consultation de tous les conseils d'établissements des écoles et des centres (arts. 96.25, 110.13 et 392);

Considérant que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes a autorisé la tenue d'une consultation au sujet du projet de Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève modifié, lors de sa séance ordinaire publique du 13 mars 2018;

Considérant la présentation faite par le directeur et les échanges tenus lors de la rencontre;

Il est proposé par Madame Marie-Claude Grignon

Que le conseil d'établissement donne un avis favorable aux modifications proposées;

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-38-2017

14. Consultation sur la pertinence de la tenue d'une troisième campagne de financement

Monsieur Lemieux présente le dossier. Madame Amélie Paré, membre de l'OPP apporte un complément d'information.

La campagne de financement avec les étiquettes « Cestamoi » sera lancée officiellement dans le Entre vous et nous de mai. Les parents pourront commander les étiquettes en ligne en sélectionnant le nom de notre école. L'argent recueilli sera par la suite remis à l'école Madeleine-Brousseau.

15. Suivi du représentant de L'OPP pour l'aménagement de la bibliothèque

Sujet abordé au point 4.

16. Suivi sur la candidature d'un représentant d'un organisme au CÉ

Madame Mazerolle fait un suivi sur ce dossier. Un échange s'ensuit entre les membres. Une vérification des caractéristiques de ce poste sera faite afin de s'assurer que la candidate est éligible pour ce poste. Un suivi sera fait à la prochaine séance.

17. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 41

Il est proposé par monsieur Alain Boissé de lever l'assemblée.

Approuvé à l'unanimité.

CE-39-2017

Madame Julie Mazerolle, présidente

Monsieur Éric Lemieux, directeur